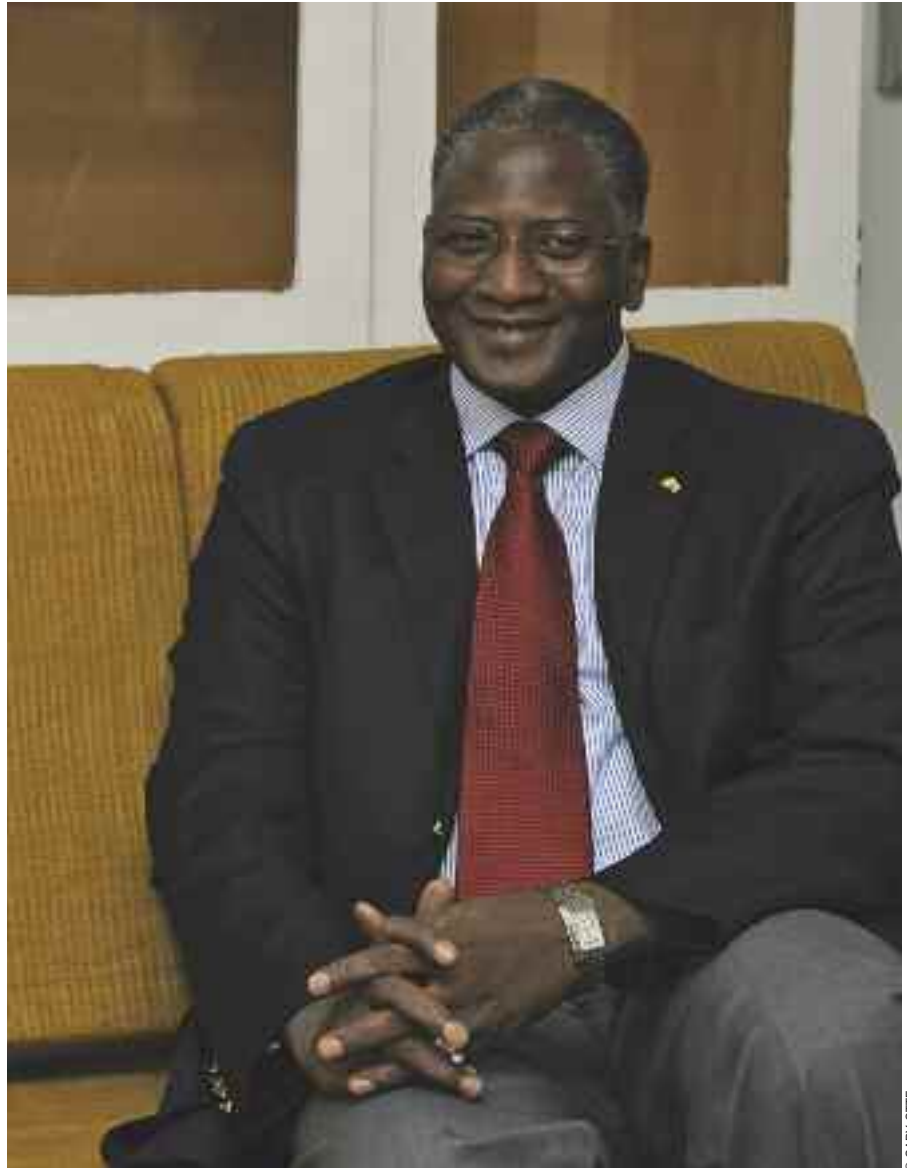


Modibo Sidibé, l'héritier ?

Dans la sphère politique malienne, un Sidibé peut en cacher un autre. En effet, l'actuel Premier ministre, Modibo Sidibé, n'est autre que le frère cadet de l'ancien et regretté chef du gouvernement malien, Mandé Sidibé. Bras droit du président Amadou Toumani Touré depuis 2002, Modibo Sidibé s'est vu confier en 2007 la lourde tâche d'assumer le développement économique et social du Mali, au moment de la réélection du chef de l'État.

Portrait d'un homme ambitieux mais discret.

PAR PHILIPPE GORTYCH



© GARY OTTE

À 57 ans, Modibo Sidibé fait figure de vieux guerrier de la vie politique malienne. Pour gravir les échelons un par un, il s'est d'abord appuyé sur un parcours universitaire particulièrement riche, qu'il a réalisé essentiellement en France, mais aussi en Italie et au Mali (maîtrise en droit, diplôme d'études approfondies en théorie politique, doctorat en sciences pénales et criminelles, certificat de droit des conflits armés, École

nationale de police du Mali). Après ses études, l'actuel Premier ministre malien a fait ses premières armes dans la haute administration d'État. Il a ensuite pu acquérir une grande expérience politique au sein de ministères, sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré qui a tenu les rênes du Mali entre 1992 et 2002. Sa première expérience ministérielle, il la connaîtra en 1993 lorsqu'il fut nommé ministre de la Santé, de la Solidarité et des Personnes âgées.

UN HOMME POLITIQUE COMBATIF

L'année 1997 marque un nouveau temps fort de sa carrière politique. C'est en effet à cette date qu'il se voit confier le portefeuille des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Par la suite, son ascension politique se poursuit très vite puisqu'en 2002, Modibo Sidibé devient l'homme de confiance du président Amadou Toumani Touré, lorsque ce dernier le nomme secrétaire général de la prési-

dence de la République. Puis en 2007, lors de la réélection du chef d'État malien, il est nommé Premier ministre en remplacement d'Ousmane Issoufi Maïga.

En endossant ses habits de Premier ministre en septembre 2007, Modibo Sidibé s'est très vite retrouvé confronté à une équation difficile. D'une part, il a dû faire face à une baisse considérable du prix du coton. D'autre part, le Mali a été frappé au même moment par la flambée des prix d'importation des articles de première nécessité tels que le riz, le sucre et la farine.

Afin de tempérer les effets immédiats de cette inflation soudaine sur l'économie malienne, Modibo Sidibé, en consultation étroite avec le président Toumani Touré, a dû user d'habileté et de courage politique, en apportant des aides financières conséquentes aux Maliens. Dans les faits, ces aides se sont traduites par des subventions ou des exonérations d'impôts, estimées à plusieurs dizaines de milliards de francs CFA.

Bien que très coûteuses pour les finances publiques maliennes, ces mesures ont

néanmoins permis au pays d'éviter de potentiels soulèvements de la population. Parvenir à préserver la paix sociale en de pareilles circonstances fut un véritable succès pour le Premier ministre. Car il faut bien dire que des pays voisins du Mali, comme le Sénégal, la Mauritanie ou encore le Burkina Faso, ne sont pas vraiment parvenus à gérer cette situation de crise avec la même habileté.

UN HOMME POLITIQUE PERSPICACE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Néanmoins, pour sortir de cette situation de crise, il a fallu faire un peu plus qu'attribuer des aides financières temporaires. Pour contrer la flambée des prix des céréales au niveau mondial, la solution est venue d'un plan de sauvetage baptisé « Initiative Riz », qui a été mis en place lors de la récolte 2008-2009 (voir encadré).

Toutefois, la trêve a été de courte durée pour Modibo Sidibé, car le défi suivant auquel il a dû se prêter ne fut autre que la crise économique mondiale, qui a produit son lot de complications pour le pays, notamment



Entre le président ATT et son Premier ministre, la confiance est solide, le respect mutuel et l'amitié réelle.

en touchant ses partenaires privilégiés européens. Outre une baisse d'affluence des capitaux étrangers, le Mali a souffert ainsi d'une réduction des aides publiques au développement qui lui sont habituellement versées par les pays riches et développés.

En dépit des difficultés auxquelles le Mali peut être confronté ces temps-ci, l'équipe gouvernementale dirigée par Modibo Sidibé s'emploie jour après jour à accélérer le développement du pays : amélioration des transports (construction de routes, de ponts et d'aéroports), exploitation de nouvelles réserves minières, modernisation du système de santé (construction de centres hospitaliers), financement de programmes pour l'éducation et l'accès à la culture, etc.

Le 27 mars prochain, Modibo Sidibé arrivera à mi-mandat. À cette occasion, il sera sans doute temps de tirer les conclusions préliminaires de son action à la tête du gouvernement malien. Pour autant, il serait prématuré de vouloir déjà juger ses efforts politiques dans leur ensemble. En effet, les travaux engagés par le Premier ministre pour le développement économique et social du pays porteront sans doute leurs premiers fruits seulement d'ici la fin de son mandat, voire bien au-delà.

Malgré les difficultés auxquelles il est confronté et les critiques dont il est la cible, l'actuel Premier ministre malien poursuit main dans la main son partenariat avec le président Amadou Toumani Touré. Impliqué dans la gestion du Mali au plus haut niveau et résolument tourné vers l'avenir, Modibo Sidibé songe peut-être déjà à devenir le prochain hôte du Palais de Koulouba en 2012, et ainsi succéder à son mentor. ■

FOCUS SUR L'INITIATIVE RIZ

En décidant la mise en place de cette Initiative Riz, Modibo Sidibé a souhaité faire oublier la mauvaise récolte de 2007, mais surtout apporter une réponse structurelle à la crise céréalière généralisée, qui a entraîné une véritable explosion du prix de la tonne de riz. Le coût total de cette opération a été estimé à 42 milliards de francs CFA, qui ont permis entre autres le financement de nouveaux équipements de récolte, ainsi que de quelque 30 000 tonnes de semences et 92 000 tonnes d'engrais.

Par ailleurs, notons que le Mali a été soutenu dans cette initiative par le Canada et les Pays-Bas, qui lui ont apporté une enveloppe de 3,5 milliards de francs CFA.

Dans les faits, les efforts de Modibo Sidibé ont été rapidement récompensés, puisque le Mali a réalisé une récolte de 1,6 million de tonnes de riz lors de la campagne 2008-2009, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente. Ces bons résultats ont permis au pays d'une part de ne plus être tributaire de l'import pour cette denrée, et d'autre part de dynamiser le secteur de l'export grâce aux excédents de production. Si le gouvernement malien a concentré tous ses efforts sur le riz, ce n'est pas un hasard : le riz est devenu petit à petit un remplaçant important du millet, un des aliments de base dans cette partie de l'Afrique.

Au final, cette Initiative Riz a été bénéfique à la fois pour les producteurs et les consommateurs, mais aussi pour l'État malien lui-même. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la valeur de la production de la première campagne Initiative Riz a été estimée à 300 milliards de francs CFA. Les effets positifs de cette mesure se sont également traduits par une meilleure productivité du riz : 3,5 tonnes à l'hectare en 2007, 4,5 tonnes en 2008 et 5 tonnes en 2009.

Néanmoins, le gouvernement malien ne peut tout miser sur sa production de riz à l'avenir. Car il faut savoir que cette céréale est une denrée consommée avant tout par les habitants des grandes agglomérations, ce qui correspond à seulement 30 % de la population du Mali. On estime que dans les grandes villes, la consommation moyenne annuelle de riz s'élève à 80 kilogrammes par personne. Mais pour nourrir le reste de sa population, l'État malien aurait tout intérêt à élargir sa politique agricole vers des céréales comme le maïs, le blé ou encore le sorgho.

Une politique intérieure stable et ambitieuse

Le Mali est devenu une référence de démocratie et de stabilité en Afrique, fondée sur le consensus après l'élection d'ATT à la présidence en 2002 et sa réélection en 2007, et sur le projet d'un développement économique et social ambitieux.

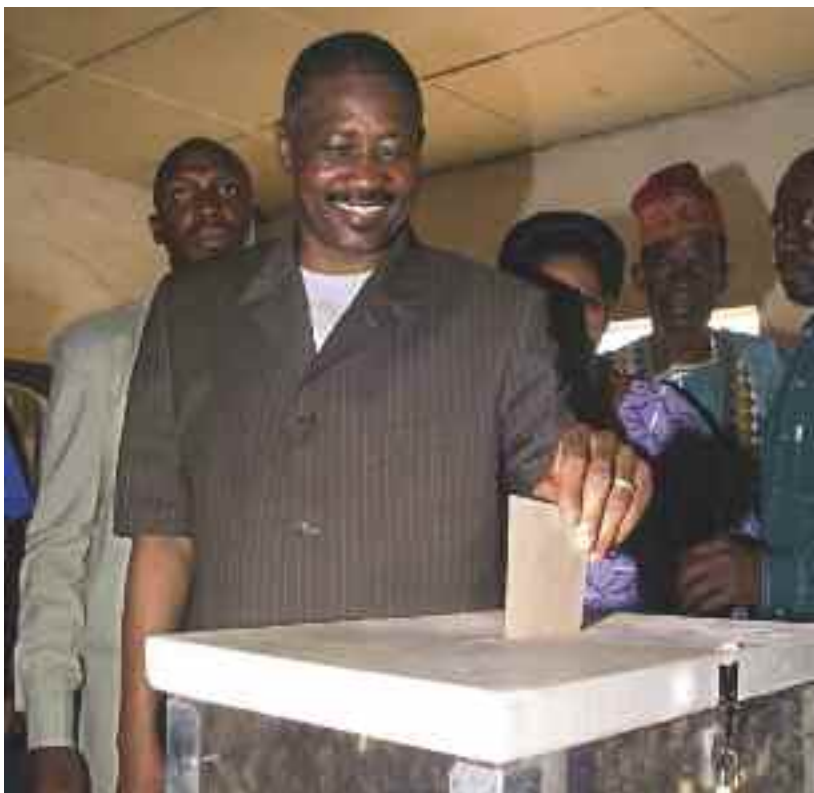
PAR IBRAHIMA COULIBALY

La mise en œuvre du Programme de développement économique et social (PDES) occupe la grande majorité de la classe politique. Pour autant, elle connaît quelques difficultés, notamment du fait que l'opposition est réelle et non muselée. Si c'est une bonne nouvelle pour la démocratie, il s'agit aussi d'une épine dans le pied du gouvernement.

ORGANISATION ET VIE DU MONDE POLITIQUE

À la suite des élections de 2002, aucun parti ou coalition ne disposant de la majorité absolue au parlement, le président avait pu former un premier gouvernement d'union regroupant toutes les principales formations politiques. Les élections municipales de 2004 avaient également consolidé les progrès du pluralisme démocratique.

Le président Touré a été réélu le 29 avril 2007 dès le premier tour, avec 71,20 % des voix, signe de sa grande popularité. Il était soutenu par une alliance de 44 partis (dont l'Adema et l'Union pour la république et la démocratie). Une opposition a tout de même vu le jour à l'approche du scrutin présidentiel, à travers le Front pour la démocratie et la république (FDR), avec à sa tête le prési-



Bamako, le 28 avril 2002 : ATT dépose un bulletin de vote à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle qu'il remportera au second tour avec 64,35 % des voix.

dent de l'Assemblée nationale, Ibrahim Bou-bacar Keïta (IBK).

À l'issue du second tour des élections législatives organisé le 22 juillet 2007, la mouvance présidentielle, l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP), a remporté une large majorité en obtenant 127 des 147 sièges de l'Assemblée nationale. Ses deux principales formations, l'Adema (parti au pouvoir sous Alpha Oumar Konaré) et l'Union pour la république et la démocratie (parti de Soumaïla Cissé, président de la Commission de l'Uemoa) ont remporté respectivement 55 et 35 sièges.

L'opposition a enregistré un recul spectaculaire. Première force de l'Assemblée sortante avec 45 députés, le RPM n'en conserve que 11. Son leader, l'ancien Premier ministre et président de l'Assemblée nationale IBK, a enregistré un score

décevant à la présidentielle avec seulement 19 % des suffrages. Le Parti pour la renaissance nationale n'obtient que 4 sièges, tout comme le parti indépendant Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance.

Si les élections ont à chaque fois été jugées par les observateurs nationaux et étrangers comme libres, sincères et transparentes, malgré quelques imperfections, on peut toutefois déplorer la faiblesse du taux de participation : 36 % pour la présidentielle et 33 % pour les législatives, chiffres qui traduisent le discrédit de la classe politique.

M. Modibo Sidibé a été nommé Premier ministre le 3 octobre 2007. Son gouvernement, composé essentiellement de technocrates, doit permettre la bonne mise en œuvre du programme d'action du gouvernement baptisé Programme de développement économique et social (PDES). Si un certain

nombre de réformes ont été engagées (privatisations, lancement de concertations nationales sur l'école et la lutte contre la corruption, etc.), les mesures sont mises en œuvre lentement, en privilégiant une grande prudence politique et sociale.

Enfin, les élections locales du 24 avril 2009 ont confirmé la domination de l'Adema et ont mis en lumière la montée de l'URD, le parti de Soumaïla Cissé, actuel président de la Commission de l'Uemoa. La vie politique se concentre peu à peu sur la perspective de l'élection présidentielle de 2012, à laquelle le président ATT ne pourra se représenter.

LES CHANTIERS AGRICOLE ET POLITIQUE DES VILLES

L'agriculture est et sera le levier de la croissance de l'économie malienne et source de richesses pour la population dans le cadre d'un Mali exportateur de produits agroalimentaires, transformés et labellisés. En effet, la grande ambition de l'ensemble de la classe politique malienne est de tirer bénéfice de son formidable potentiel agricole, pour faire du Mali un pays qui pèse à l'échelle de la planète dans ce domaine.

Ainsi, la Loi d'orientation agricole est le véritable instrument de mise en œuvre de cette ambition, avec l'affectation de 20 % du budget national par an à l'agriculture. La volonté politique des autorités maliennes est d'amener l'agriculture malienne à une production de 10 millions de tonnes par an de céréales à l'horizon 2012, pour faire du Mali une puissance agricole régionale et mondiale.

Par ailleurs, le PDES se doit de maintenir le cap du développement des infrastructures afin d'atteindre un niveau indispensable au décollage économique du pays. Ainsi, plus de 600 milliards de francs CFA sont investis pour la poursuite du développement du réseau routier et plus de 700 milliards de francs CFA dans le cadre de la Politique énergétique nationale.

De son côté, l'expansion des infrastructures de télécommunication et des technologies de l'information permet de mettre le Mali au diapason des évolutions du XXI^e siècle.

La politique des villes secondaires tente de répondre au souci d'une meilleure répartition spatiale des infrastructures et des

opportunités économiques de proximité. Dans ce cadre, 10 000 logements sociaux sont en cours de réalisation à travers le pays.

Le secteur privé est encouragé à jouer un rôle primordial dans le PDES. Dans le cadre d'une politique volontariste, plus de 400 milliards de francs CFA ont été ou vont être injectés dans l'économie réelle du Mali jusqu'en 2012, afin de créer les conditions nécessaires à l'essor du secteur privé. Mais les autorités veillent aussi à protéger les industries existantes et à conforter les industries naissantes. Un soutien fort est également apporté aux projets d'entreprises dans le secteur agricole, dans le secteur social et dans le tourisme, avec pour objectif de doubler le nombre d'entreprises viables au Mali.

Enfin, l'insertion des femmes et des jeunes dans les secteurs productifs est une des préoccupations majeures du PDES. Pour renforcer la promotion de l'emploi des jeunes, cinq axes sont explorés : la formation à des métiers porteurs, l'implantation dans le secteur agricole, l'appui aux projets personnels, l'émergence de pôles régionaux de croissance économique et d'emplois, et enfin la relance de l'emploi public.

LA POURSUITE DU PDES

Le PDES a pour base un système éducatif performant et un système de santé au bénéfice de tous. Il se donne notamment pour objectif de développer une école apaisée afin d'en faire un creuset socio-économique, et ce en mettant l'accent sur l'enseignement technique et professionnel et en remodelant le système universitaire pour en faire un moteur d'innovation. Les établissements préscolaires sont multipliés pour les enfants les plus jeunes, l'objectif fixé étant d'atteindre un taux de scolarisation de 100 % dans le primaire en 2012.

Du côté de la santé, l'amélioration passe par l'extension ainsi que par la garantie de l'accessibilité et de la qualité des soins. La part de la santé et des autres secteurs sociaux, hors éducation nationale, devrait atteindre les 20 % du budget national.

Le PDES, par une politique appropriée, implique aussi les Maliens de l'extérieur dans tous les projets de développement, notamment dans les domaines agropastoral

et universitaire.

Dans le prolongement de « Demain le Mali », le projet de décollage socio-économique poursuit la vision contenue dans l'étude nationale « Prospective Mali 2025 », qui traduit les aspirations du président ATT pour le Mali.

Dans cette optique, le PDES concorde avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP II) adopté par le gouvernement dans le prolongement du CSLP I et des Objectifs du millénaire pour le développement. Le CSLP II, qui sous-tend toutes les politiques et stratégies de développement actuelles, retient comme axes d'orientation stratégiques le développement du secteur productif, la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et le renforcement du secteur social.

De ce point de vue, le PDES forme un ensemble *a priori* cohérent d'actions précises que le gouvernement tient à réaliser dans les délais. Tout en cherchant à consolider les acquis du premier mandat, le PDES tient aussi à marquer des ruptures, car il veut insuffler un nouvel état d'esprit et un nouvel élan à l'ensemble du pays. ■

LIBERTÉS POLITIQUES, COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

Certaines activités relatives à la vie des partis politiques et à la jouissance des droits individuels et collectifs ont contribué significativement au renforcement de la démocratie malienne. On pourrait citer l'apparition de 27 nouveaux partis politiques, la relecture consensuelle de la loi portant Charte des partis politiques et de la loi électorale, l'organisation des élections municipales de 2004 et des élections législatives partielles de Sikasso, Mopti et de la commune V du district de Bamako, ou la poursuite du financement public des activités des partis politiques dont le montant cumulé pour la période 2002-2006 avoisine les 4 milliards de francs CFA.

De même, la liberté de la presse, caractérisée par la délivrance de 294 nouvelles autorisations d'émettre et l'apparition de 22 nouveaux organes de presse écrite, portant ainsi à 337 le nombre de stations radios et à 47 celui des organes de presse écrite, permet d'affirmer sans trop de risques que le pluralisme est désormais la règle au Mali.



Après de longues années d'isolement, les rebelles touareg semblaient avoir vu leurs relations avec l'administration centrale malienne relative quiétude. Le président ATT, dans le cadre du PIDRN, souhaite donc développer le nord du Mali afin que les touareg rentrent

Entre guerre et paix, la délicate

S'il est une épine dans le pied de l'État du Mali, c'est bien la rébellion touarègue, dont les premières révoltes remontent à quelques années après la proclamation, en 1960, de l'indépendance du pays. L'épicentre de cette révolte a toujours été Kidal (à l'extrême nord-est du pays), appelée Adagh en langue tamacheq.

PAR IBRAHIM MOUSSA

Les Touareg ont refusé de se soumettre à la nouvelle administration, mais toutes leurs velléités autonomistes ont été étouffées dans l'œuf (1963-1964) jusqu'en 1990, où un soulèvement plus important éclata. Ce qui amena l'Algérie, le grand voisin du Nord, à faire office de facilitateur incontournable. Ainsi, le 6 janvier 1991, furent signés les accords de Tamanrasset entre le gouvernement, le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA) et le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA). Il s'agissait d'un cessez-le-feu de chaque partie, du cantonnement des éléments rebelles, de l'allègement du dispositif de l'armée dans les régions Nord (Tombouctou et Gao), de l'intégration des rebelles dans l'armée, de l'affectation à ces régions d'au moins

47 % des ressources des programmes d'investissement dans le pays.

Sous l'égide du président Amadou Toumani Touré qui prit le pouvoir le 26 mars 1991 à la suite d'un coup d'État militaire ayant entraîné la chute du général Moussa Traoré, un pacte national fut signé le 11 avril 1992 à Bamako. Il avait pour vocation essentielle le développement des régions nord du pays, désormais dotées d'un statut particulier. Un vent de paix soufflera alors pendant plusieurs années sur cette vaste zone désertique jusqu'à l'attaque, le 23 mai 2006, de deux camps militaires à Kidal, par Ibrahim Ag Bahanga, qui avait été intégré dans l'armée régulière. Naîtra alors le Mouvement du 23 mai pour le changement dirigé par un certain Iyad Ag Ghaly, qui signera le 4 juillet 2006

avec le gouvernement l'Accord d'Alger visant à la restauration de la paix, de la sécurité et du développement de la région de Kidal. À l'issue de cet accord certains responsables touareg seront promus, notamment Iyad Ag Ghaly, désigné consul du Mali à Jeddah (Arabie saoudite), et Ag Bibi, élu député à l'Assemblée nationale.

Interprétant comme une violation de l'Accord d'Alger l'envoi d'un contingent de militaires au Nord pour sécuriser les scrutins présidentiel et législatifs en 2007, certains membres du Mouvement du 23 mai pour le changement reprirent le chemin du maquis. Ce qui déboucha par l'attaque, le 11 mai 2007, du poste militaire de Tinzaouatène conduite par l'irréductible Ibrahim Ag Bahanga. Ce sera alors l'escalade.



se normaliser grâce à la signature au Pacte national en 1992. Mais ces dernières années, de nouvelles attaques ont ébranlé cette dans le giron de l'État et installe une paix durable.

question des rebelles touareg

La Libye du colonel Muammar Kadhafi interviendra, menant la médiation pour la libération d'une trentaine de militaires maliens capturés par les rebelles. Elle s'investira pour permettre la signature, le 2 avril 2008 à Tripoli, d'un protocole d'entente entre le gouvernement et l'Alliance des Touareg du nord du Mali (ATNM). Malgré cet accord, la méfiance entre les deux camps, notamment après l'assassinat de Barka Ag Alher, un commandant touareg, continuera de plus belle.

L'attaque d'un poste militaire à Nampala (frontière mauritanienne située à 500 km au nord-ouest de Bamako), le 19 décembre 2008, par le groupe d'Ibrahim Ag Bahanga, a fait sortir, pour la première fois, le président Amadou Toumani Touré de sa réserve habituelle : « *Trop, c'est trop. Nous ne croiserons plus les bras pour compter nos morts... Je suis partisan de la paix, mais pas n'importe quelle paix. Ceux qui ont attaqué Nampala et qui prétendent lutter pour le développement de leur région sont les ennemis de la paix, sans laquelle il n'y a guère de développement. Je vous dis qu'il y a trois milliards de francs CFA disponibles pour être injectés dans la région de Kidal mais, à cause de leurs agisse-*

ments, de l'insécurité qu'ils créent dans cette partie de notre pays, nous avons de la peine à booster le développement de Kidal. »

Pour rappel, il a été dénombré à Nampala 20 morts, neuf du côté de l'armée, onze du côté des assaillants, selon un bilan fourni par le ministère malien de la Défense et des Anciens combattants.

Traqués par l'armée régulière, les combattants de l'Alliance démocratique du 23 mai pour le changement sont contraints de se ranger, d'autant qu'ils se retrouvent sans leur leader Ibrahim Ag Bahanga, qui a trouvé refuge en Libye. Quelque 78 officiers, sous-officiers et hommes de rang qui avaient déserté l'armée malienne, et 500 autres éléments de l'Alliance civile ont déposé les armes. Depuis, Ibrahim Ag Bahanga négocie son retour au pays.

UNE PLUIE DE MILLIARDS SUR LE NORD-MALI

Pour booster le développement des régions Nord du pays, notamment Kidal, l'État malien a initié en mars 2007, avec l'appui des partenaires au développement, le Forum de Kidal pour le développement des régions Nord du Mali. Plusieurs déci-

sions ont été prises, dont la reconduction du régime fiscal préférentiel prévu dans le Pacte national et rappelé par l'Accord d'Alger au profit des opérateurs économiques des régions Nord du Mali, avec notamment la réalisation en priorité de projets d'infrastructures et d'équipements de transport.

Ensuite, l'État a mis en œuvre le Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord (PIDRN). Ce programme sera exécuté sur une période de sept ans (2006-2012) pour un coût global estimé à 17,8 milliards de francs CFA. Il a pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité et la pauvreté rurales et à restaurer le tissu économique et social dans sa zone d'intervention, à travers la réalisation d'actions de renforcement des capacités locales, d'accroissement des investissements, de développement durable du potentiel agro-pastoral, d'amélioration de l'accès aux services de base et de lutte contre la pauvreté.

On attend du projet la réalisation de 1 400 ha de périmètres irrigués villageois, 36 ha de petits périmètres maraîchers (dans les cercles de Gourma Rharous et Bourem), l'aménagement et la restauration de 1 000 ha de bourgoutières et l'appui à la couverture sanitaire. ■

Bamako face à son avenir

Entre bonne gestion et modernisation

Bamako, la capitale du Mali, couvre une superficie de 24 000 ha pour une population d'environ 1 809 106 habitants, représentant près de 12 % de la population du pays. Le taux de croissance de cette population, qui est de 5,4 % environ, dépasse largement la moyenne nationale.



Monsieur Adama Sangaré,
Maire de Bamako.

La ville, dotée d'un statut particulier consacré par la loi 96-025 du 21 février 1996, est gérée par deux niveaux de collectivités locales.

D'une part la Mairie du District, dont l'organe délibérant comprend 27 membres élus au suffrage indirect parmi les conseillers des 6 communes du District. L'exécutif, quant à lui, est composé du Maire et de deux adjoints.

D'autre part les 6 communes de plein exercice ; chacune d'elles étant dirigée par un Maire assisté d'un conseil municipal.

Les compétences de la Mairie du District de Bamako couvrent les domaines suivants :

- les programmes et projets de développement de la collectivité du District ;
- les budgets et comptes du District ;
- le schéma d'aménagement et d'urbanisme ;

- la protection de l'environnement ;
- la réalisation et l'entretien des infrastructures de voirie et d'assainissement dont la gestion est transférée au District ;
- l'acceptation et le refus de dons et legs au District ;
- la réalisation et l'entretien des équipements d'intérêt du District, notamment les lycées et instituts de formation de niveau secondaire, les musées, les hôpitaux ;
- la détermination des taux des impôts et taxes du District et l'institution de taxes rémunératoires ;
- la coopération et le jumelage avec d'autres collectivités ;
- la réglementation en matière de police administrative ;
- la dénomination des voies classées dans le domaine du District ;
- les emprunts ou les garanties d'emprunts ou avals.

À ces compétences, l'ont pourrait ajouter la gestion des matières relevant des compétences des 6 communes de Bamako pour lesquelles l'intervention de la Mairie du District s'avère appropriée.

Pour bien accomplir sa mission, la Mairie du District s'est dotée d'un Plan Stratégique 2003-2012.

Ce plan à long terme contient les éléments de planification pour une période de 10 ans, à savoir une vision claire de l'avenir désiré par les autorités et les populations et un plan d'action visant à la matérialiser.

À son élection à la présidence du Conseil du District, le vendredi 6 juillet 2007, le Maire Adama Sangaré a placé son action sous le signe de la continuité et l'a essentiellement axée sur une nouvelle politique

de partenariat, tant avec les acteurs locaux qu'avec les acteurs externes. Il a fondé son action sur la réalisation d'infrastructures économiques afin de parvenir à un développement social harmonieux du District de Bamako dans son ensemble. Il disait ainsi dans son premier discours : « *Notre ambition pour le District est grande, à l'image de notre volonté à assurer le décollage économique de nos communes respectives... Il s'agira pour nous d'ouvrir de grands chantiers et de projeter Bamako dans le XXI^e siècle pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.* »

Ce choix politique affirmé et porté en pratique à travers différents chantiers explique quelque part la confiance renouvelée des électeurs Bamakois pour leur Maire.

En effet, lors des élections Communales d'avril 2009 dont le processus a abouti à sa reconduite à la Présidence du Conseil du District de Bamako le 19 juin dernier, le Maire M. Sangaré a bénéficié d'un vote à l'unanimité de ses pairs conseillers. C'était en quelque sorte le quitus pour qu'il continue les chantiers déjà ouverts et parmi lesquels l'on peut citer :

LE PROJET DE L'ANNEAU SOTRAMA

Projet du PDES mis en œuvre par la ville en collaboration avec le Ministère de l'Équipement et des Transports, grâce à un financement de la Banque mondiale dans le cadre du deuxième Programme Sectoriel des Transports. Ce projet vise l'amélioration de la circulation routière dans le centre-ville de Bamako. Il permettra en outre de faciliter le déplacement des piétons dans



L'anneau SOTRAMA et le couloir sur le boulevard du Peuple.

l'hyper-centre. Le projet a deux volets essentiels, qui sont la création d'un anneau circulaire autour du centre-ville dédié aux véhicules de transport collectif, et la création d'un couloir bus sur l'une des voies les plus empruntées pour traverser le centre-ville, notamment le boulevard du Peuple. À l'intérieur de l'anneau, des voies piétonnes seront réalisées pour une bonne desserte des commerces.

LA RECONSTRUCTION DU MARCHÉ DE MÉDINE

Ce marché, deuxième poumon de l'activité économique de la ville des trois caïmans, présente aujourd'hui une image vétuste dans une cité qui veut se moderniser.

Le marché de Médine, deuxième poumon de l'activité économique de la ville des trois caïmans, va être rénové.

Ainsi, dans un souci d'amélioration des équipements marchands et de promotion des activités économiques, le Maire de Bamako a soumis le projet de rénovation du marché Dossolo Traoré de Médine à l'approbation de son conseil, qui lui a accordé son adhésion.

Outre les aspects économiques, le projet permet l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie. À terme, il contribuera à l'amélioration des recettes de la Mairie du District de Bamako. Les travaux planifiés sur trois ans feront germer à la place des étals et autres hangars de fortune, des immeubles sur trois niveaux comptant environ 4 500 magasins, avec toutes les commodités pour les usagers.

LA RÉNOVATION DE LA GARE ROUTIÈRE DE SOGONIKO

Le Mali est un vaste pays où l'essentiel du transport se fait par la voie routière. La position centrale du pays au cœur de l'Afrique occidentale, parfois perçue comme un handicap, devient un atout en ce moment, où les États sont engagés sur la voie de l'intégration à travers deux organisations particulièrement dynamiques sur cette question. Il s'agit de l'UEMOA et la CEDEAO.

Les compagnies de transports interurbain et inter-États se multiplient et assurent plusieurs dessertes à partir de Bamako. Il est donc tout à fait logique que le maire de la capitale mette à la disposition, tant des acteurs du transport que des voyageurs, une gare moderne répondant aux normes internationales. Cette infrastructure qui sert à booster l'activité du transport et à renforcer la place de Bamako dans ce secteur, contribue par ailleurs à l'embellissement de la ville et à l'amélioration des recettes de la Mairie du District de Bamako. Le projet vise la réalisation de 17 aires pour les compagnies de transport et 52 parkings, y compris la mise à disposition de toutes les commodités.

Ces projets qui portent sur un investissement de près de 70 milliards devront définitivement changer l'image de Bamako au sortir de la célébration du 50^e anniversaire du pays.

Il s'agit là évidemment d'un gros budget pour une ville sub-saharienne, fut-elle capitale d'un pays de plus d'1 million de km². Les financements sont mobilisés à travers un partenariat public-privé, mais aussi grâce à l'accompagnement et à l'expertise des villes partenaires de Bamako.

Les réseaux francophones sont les plus actifs dans le domaine de la coopération décentralisée, notamment avec des villes françaises comme Angers, Lyon et Bordeaux, mais aussi la ville canadienne de Montréal. Toutefois, Bamako étend son action de coopération vers d'autres villes non francophones. ■



La place du Mali dans la sous-région

Deux des objectifs majeurs de la diplomatie malienne sont de poursuivre le renforcement de la politique de bon voisinage et des relations bilatérales avec les autres pays d'Afrique non frontaliers du Mali, et la promotion de la paix dans le monde. Pour atteindre ces objectifs, le président ATT a choisi de renforcer la position éminente du Mali sur la scène régionale.

PAR IBRAHIM MOUSSA

La position du Mali s'est renforcée avec la crise ivoirienne, qui l'a amené à développer des relations économiques et sociales favorables avec certains de ses voisins. L'occasion a été opportunément exploitée par le Mali pour diversifier ses débouchés maritimes, dynamiser et renforcer ses relations bilatérales avec les pays limitrophes et de toute l'Afrique.

De même, la sauvegarde des intérêts maliens impose à la diplomatie du pays de continuer à jouer un rôle actif dans la gestion des crises qui secouent l'Afrique.

À cet égard, la diplomatie malienne se doit d'être attentive aux différentes causes de conflits et de mésententes, et contribuer à leur solution en favorisant l'instauration de la confiance entre les pays de la sous-région (singulièrement entre pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao)) et l'instauration de la paix et la concorde en Afrique.

UNITÉ ET DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Historiquement, le Mali a joué un rôle moteur dans l'accélération du processus d'intégration en Afrique de l'Ouest,

notamment dans le cadre de la présidence conjointe, durant deux ans, de la Cedeao et de l'Uemoa. La diplomatie malienne œuvre à l'accélération de ce processus à travers l'harmonisation des programmes, des institutions et de l'arsenal juridique, et continuera de jouer un rôle actif concernant les autres organisations sous-régionales (OMVS, ABN, Liptako Gourma, CILSS, Cen-Sad).

Akteur majeur dans la création de l'Union africaine, le Mali s'attachera à assurer la présence de Maliens dans les instances de cette organisation.

Considérant le Nepad, perçu comme une nouvelle opportunité pour le développement de l'Afrique, la diplomatie malienne s'emploie pour que la communauté internationale engage les actions prioritaires suivantes : éliminer les obstacles à l'exportation des produits africains traités, semi-traités et agricoles (en particulier le

coton) ; doubler l'aide publique au développement pour accroître l'investissement dans l'éducation, la santé et les infrastructures, et alléger la dette extérieure des pays africains.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU MALI

Le Mali est reconnu aujourd'hui comme un pays stable, démocratique et respectueux des droits de l'homme. Ce capital de confiance lui a permis, au cours de la décennie écoulée, de mobiliser d'importantes ressources pour son développement à travers une dynamisation de la coopération bilatérale et un renforcement de la coopération multilatérale. À cet égard, ses rapports avec les partenaires bilatéraux classiques ont été consolidés et renforcés. De même que seront poursuivis la recherche de nouveaux partenaires et le développement de nou-



veaux axes de coopération. Le renforcement continu de la coopération multilatérale se poursuit et s'amplifie.

Il faut se réjouir de l'adhésion de l'ensemble des partenaires multilatéraux aux politiques et stratégies de développement du Mali, notamment lors de la Conférence de table ronde de Genève de mars 2004. La coopération hors l'État sera fortement encouragée, notamment à travers l'intervention des Organisations non gouvernementales et des collectivités.

Toutes ces actions gagneraient à trouver place dans une politique qui ajouterait aux attributions des missions diplomatiques et consulaires la promotion économique du Mali, l'appui au secteur privé malien et la promotion de la coopération culturelle.

ASSURER UNE GESTION PLUS EFFICACE DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX MALIENS

La faible présence de cadres maliens dans la haute fonction publique internationale est un facteur limitant les moyens d'action et d'influence du Mali dans les organisations internationales.

Pour y remédier, le président ATT préconise dans le PDES un certain nombre de mesures : créer un « groupe de travail sur les fonctionnaires internationaux » chargé de définir une politique susceptible de renforcer les moyens d'action et d'influence du Mali dans les organisations internationales ; mettre en place au niveau du ministère des Affaires étrangères un Service/Division/Bureau des fonctionnaires internationaux qui assurerait la gestion d'un vivier de candidats, le traitement du dossier administratif des candidats retenus, le suivi des carrières des fonctionnaires et experts maliens en liaison avec les missions diplomatiques du Mali auprès des organisations internationales concernées.

Par ailleurs, le Mali est très actif dans le domaine du maintien de la paix, qu'il s'agisse du renforcement des structures de prévention des conflits au sein de la Cedeao ou de sa participation aux forces de maintien de la paix (RCA, Sierra Leone et Liberia).

Le Mali fait de l'intégration régionale un enjeu essentiel de son développement. Il collabore avec le Burkina Faso, l'Algé-

rie et le Niger pour assurer la sécurité de ses frontières. Ses relations avec la Libye sont bonnes. Membre fondateur de l'Uemoa et de la Cedeao, le pays a été le premier à ratifier le projet d'Union africaine. Il est également membre du comité de mise en œuvre du Nepad et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Entretien de bonnes relations avec tous ses voisins, le Mali a développé une diplomatie sage mais active, qui s'est traduite notamment par l'avènement à la tête d'organisations clés du continent des personnalités maliennes de premier plan : l'ancien chef de l'État Konaré à la présidence de la Commission de l'Union africaine, ou Soumaïla Cissé à celle de la Commission de l'Uemoa.

Les liens avec les États-Unis ont tendance à se raffermir. Reçu à Washington en juin 2003, le président Touré s'y est à nouveau rendu en novembre 2006 pour signer avec la Millennium Challenge Corporation un accord de coopération de 460,8 millions de dollars sur cinq ans destiné à financer des aménagements de la zone de l'Office du Niger et de l'aéroport de Bamako-Sénou. Le Mali a cependant refusé de signer l'accord bilatéral d'impunité souhaité par les Américains conformément à leur position sur la Cour pénale internationale. Pour leur part, les États-Unis souhaitent développer leur coopération militaire dans le nord du Mali, région stratégique dans la lutte contre le terrorisme international. Lors de son dernier déplacement à Washington en février 2008, le président ATT a pour la première fois confirmé publiquement l'existence de terroristes islamistes sur le territoire malien.

La francophonie est vue par le Mali comme un instrument important de sa diplomatie.

UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE TRIBUTAIRE

Classé parmi les pays les moins avancés (59 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté), le Mali est vulnérable aux chocs extérieurs : invasions acridiennes, chute des cours du coton (seconde ressource d'exportation après l'or), hausse des cours du pétrole, dépréciation du dollar par rapport à l'euro et crise ivoi-

rienne. L'économie malienne demande à être diversifiée, mais, portée par les bonnes campagnes agricoles et le dynamisme des secteurs tertiaire et aurifère, la croissance malienne s'est établie à 5,2 % en 2008, et est estimée à 4,7 % en 2009. Il est actuellement surtout à craindre une contagion de la crise économique internationale à l'économie nationale par la réduction des transferts des migrants (estimée à 20 % par rapport à 2007). Tirée par la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, l'inflation en 2008 s'est élevée à 9,2 %. À la suite de la baisse des cours mondiaux entamée en septembre dernier, elle a déjà fortement diminué (2,5 % début 2009). Malgré l'impact non négligeable des crises alimentaire et énergétique sur le déficit courant en 2008, celui-ci devrait se stabiliser autour de 8 % du PIB en 2008 et 2009 en raison de l'envolée des cours de l'or qui constitue 70 % des exportations totales du Mali.

Cependant, selon le FMI, la situation économique au Mali s'est fortement dégradée ces dernières années, et des tensions apparaissent sur les finances publiques. La chute de la production céréalière (5 %) et de celle du coton (40 %) en 2007-2008 contribue également à l'appauvrissement du monde rural, alors que l'agriculture reste le secteur le plus important de l'économie (près de 20 % du PIB). Afin de restaurer la compétitivité de l'économie, les autorités maliennes doivent achever un certain nombre de réformes structurelles : restructuration des secteurs cotonnier (situation de la société cotonnière CMDT), bancaire et énergétique notamment.

Enfin, le Mali a bénéficié de l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE) dont il a franchi le point d'achèvement en mars 2003. Les allègements de dettes consentis dans ce cadre et celui de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont permis de ramener la dette à un niveau soutenable (le stock de dettes était estimé fin 2007 à 28 % du PIB et 70 % des exportations). L'effort d'annulation consenti par la France dans le cadre des PPTE et des initiatives bilatérales décidées lors des sommets de Dakar a dépassé les 500 M€. ■